

COMMUNIQUE



Le 14 janvier 2008

Seuls les titres émis par GET SA sont désormais cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris

A l'issue de la reconstitution des fonds propres de TNU SA et TNU PLC par recapitalisation intragroupe intervenue le 21 décembre 2007, ces sociétés sont devenues filiales à 99,32 % de Groupe Eurotunnel SA.

A compter de ce jour, les Unités TNU ont été transférées sur le compartiment des valeurs radiées des marchés réglementés.

En conséquence, seuls les titres émis par Groupe Eurotunnel SA et sa filiale Eurotunnel Group UK PLC sont désormais cotés sur le marché réglementé d'Euronext Paris.

Il s'agit :

- des actions GET SA regroupées inscrites sur le compartiment B du marché Euronext Paris sous le mnémonique GET. Les actions GET SA non regroupées (GETNR) sont inscrites sur une ligne distincte rattachée au compartiment des valeurs radiées des marchés réglementés jusqu'au 12 mai 2008 ;
- des bons de souscription d'actions GET SA cotés sur le marché Euronext Paris sous le mnémonique GETBS ;
- des obligations remboursables en actions GET SA émises par Eurotunnel Group UK PLC.

Il est rappelé que les actions GET SA (GETS) et les obligations remboursables en actions émises par Eurotunnel Group UK PLC sont également cotées sur le London Stock Exchange.

www.eurotunnel.com